



Ville de Guénange

COMPTE-RENDU SEANCE DU 23 JANVIER 2025

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le vingt-trois janvier 2025.

Décide :

A L'UNANIMITE

Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2024

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal du 28 novembre 2024.

Lancement de la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- **DE LANCER** la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Guénange conformément aux articles L. 153-31 et suivants du Code de l'urbanisme ;
- **DE MOBILISER** les ressources nécessaires pour le financement des études relatives à cette révision générale, notamment par la recherche de subventions auprès des partenaires institutionnels (État, Région, Département) et l'opportunité de conventionner avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement CAUE, pour des missions de conseil notamment sur les questions de qualités architecturales, environnementales et paysagères du règlement d'urbanisme ;
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits destinés au financement des dépenses relatives à l'élaboration du PLU ;
- **DE SIGNER** tous documents relatifs à ce projet.

DSP centre équestre – Avenant 3 – Prolongation du délai initial

- **D'ADOPTER** le principe d'une prolongation jusqu'au 31 août 2026 du contrat de délégation de service public conclu avec le « Centre Equestre Au Grand Chêne » pour l'exploitation du centre équestre ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire à procéder à la signature de l'avenant de prolongation du contrat de Délégation de Service Public conclu avec le « Centre Equestre Au Grand Chêne » pour l'exploitation du centre équestre tel qu'évoqué dans cette présente délibération, par modification des articles 2 et 7, les autres termes du contrat restant inchangés.

Assistance à maîtrise d'ouvrage – Maîtrise d'œuvre mission de confortement de talus – Centre Equestre

- **DE LANCER** la consultation correspondante ;
- **DE SIGNER** la commande avec la société mieux-disante et toutes les pièces relatives à ce projet.

Marché d'entretien de toiture

- **DE LANCER** la consultation correspondante ;
- **DE SIGNER** la commande avec la société mieux-disante et toutes les pièces relatives à ce projet.

Refacturation contrat de maintenance chaufferie Conseil de Fabrique

- **D'EMETTRE** le Titre de Recette de refacturation annuelle, à termes échus des dates anniversaires du contrat de VEOLIA ENERGIE (en septembre de l'année N pour la période du 01/09 de l'année N-1 au 31/08 de l'année N), au Conseil de Fabrique et ce tout le temps de validité du contrat de la société VEOLIA ENERGIE auprès de la Ville de Guénange

Convention association Habitat des Jeunes des Trois Frontières – Tarifs repas périscolaire, mercredis récréatifs et centre aérés 2025

- **DE SIGNER** la convention 2025 ;
- **DE PASSER** contrat avec l'association FJT3F ;
- **D'APPLIQUER** lesdits tarifs ;
- **DE DONNER POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Approbation de la modification des statuts du SMiTU

- **DE PREND ACTE** de l'annulation partielle de la délibération du 13 septembre 2024 en ce qu'elle portait sur la modification des articles n°6 et 7 des statuts ;
- **D'APPROUVER** la modification des statuts tels que définis dans le projet annexé à la présente délibération, et conformément à la délibération du Comité Syndical du SMiTU n° 2024/1-40 du 28 novembre 2024 ;
- **DE PREND ACTE** de l'arrêté prononcé par Monsieur le Préfet de la Moselle le 23 décembre 2024 portant modification des statuts du syndicat mixte des transports urbains Thionville Fensch ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Maire,
Pierre TACCONI



1, Place de l'Hôtel de Ville – 57310 GUENANGE ☎ 03.82.82.64.39

Site Internet : <http://www.guenange.fr> Email : guenange.mairie@guenange.com